

Marche à suivre : Cagnotte Marché APRIL

Procédure et bonnes pratiques pour bénéficier d'une dérogation tarifaire jusqu'à 20 %

POURQUOI UTILISER LA CAGNOTTE MARCHÉ ?

Dans un marché très concurrentiel, cet outil permet de demander une dérogation tarifaire pouvant aller jusqu'à 20 % (sous réserve de l'éligibilité du dossier) afin de :

- **Rester compétitif** face aux offres bancaires ou concurrentes ;
- **Préserver une affaire** en cours de négociation ;
- **Augmenter votre taux de transformation** et concrétiser davantage de dossiers.

LE PROCESS EN 5 ÉTAPES

1 Préparer le dossier

Avant toute demande :

- Réaliser le devis sur **APRIL ON** ;
- Télécharger le devis APRIL au format **PDF** ;
- Vérifier que les deux offres sont parfaitement comparables (montant, durée, profession, CSP...).

2 Envoyer la demande

Adresser un mail à Céline ou Sabrina avec :

- Le devis APRIL (PDF)
- Le devis concurrent ou bancaire (PDF)

⚠ Attention : Un dossier incomplet ne pourra pas être étudié.

3 Analyse APRIL

Les équipes vérifient l'éligibilité du dossier, la cohérence des offres comparées et la possibilité d'accorder une dérogation tarifaire.

Délai : Réponse sous **48 heures maximum**, avec un accord ou un refus motivé.

4 Validation du client

Si la dérogation est accordée, le nouveau tarif est présenté au client afin d'obtenir son accord formel.

5 Mise en adhésion

Après validation, Céline ou Sabrina déposent la cagnotte. En cas d'urgence, Charlotte ou Éric peuvent exceptionnellement intervenir afin de ne pas retarder la mise en adhésion. Le dossier reprend ensuite son parcours habituel.



Bonnes pratiques

- **Vérifiez toujours** que les offres comparées portent sur les mêmes caractéristiques.
- **Envoyez des devis** lisibles et complets (PDF).
- **Anticipez vos demandes** afin de respecter le délai de traitement de 48h.
- **Utilisez la Cagnotte Marché** dès qu'un tarif risque de faire perdre une affaire.



Contacts Référents

Pour adresser vos demandes de dérogation :

Sabrina MÖCKEL

sabrina.mockel@april.com

Céline ANSALDI

celine.ansaldi@april.com

Interventions d'urgence : Charlotte ou Éric.

Un levier commercial incontournable : Utilisé au bon moment, la Cagnotte Marché fait la différence face à la concurrence. N'hésitez pas à solliciter vos référents pour tout accompagnement dans vos premières demandes !